

Lotissements de villas et golf dans la forêt de Saint-André/Fabas

LE MASSIF FORESTIER :

Surface : plus de 600 hectares (plus grand massif privé du département), communes de Fabas, Saint-André, Lilhac, Saint-Frajou et Salherm.

Le massif fait partie d'une « zone d'intérêt écologique » de 800 hectares.

Propriétaires : la SCAFAFA,
les communes de Saint-André et Lilhac,
des petits propriétaires privés.

LA FORET EN VENTE ET DESTINEE AU PROJET :

Surface : 470 hectares, communes de St-André, Fabas et Salherm.

Propriétaires : la SCAFAFA (société d'investisseurs belges).

PROMOTEURS DU NOUVEAU PROJET :

Jan VAN DER WAL, Alan et Hollande
Richard ALLCROFT, Saint-André
Eric WIEMER, Hollande.

